

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27/10/2025

N°23

PUBLICATION DE LA STRATÉGIE PLURIANNUELLE DES FINANCEMENTS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (SPAFTE) ET DU BUDGET VERT 2026

Le Gouvernement publie la deuxième édition de la stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique et de la politique énergétique nationale (SPAFTE) et la sixième édition du budget vert inscrite dans le « rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État ».

Ces deux publications sont des documents d'information transmis à la demande du Parlement. Ils témoignent, dans un souhait de transparence, de la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs publics et privés, et de la poursuite de l'action ambitieuse et renouvelée de la France pour accélérer la transition écologique.

Agir aujourd'hui pour financer la transition écologique, c'est limiter le coût des crises futures, en renforçant la résilience nationale et la soutenabilité des finances publiques. Il s'agit d'une priorité pour l'autonomie stratégique et la prospérité collective de la France, ainsi que pour la santé publique et la qualité de vie de tous les Français.

Le budget vert et la SPAFTE sont deux publications complémentaires. Le budget vert permet de rendre compte de l'impact annuel du budget de l'État sur l'environnement en identifiant, selon une méthodologie rigoureuse, les dépenses budgétaires et fiscales favorables ou défavorables à l'environnement. La SPAFTE propose des orientations pour une mobilisation financière de tous les acteurs – publics et privés – en faveur de nos impératifs environnementaux et climatiques, et présente les financements existants et les investissements nécessaires à moyen terme.

En 2024, les investissements au global en faveur de la décarbonation de l'économie ont à nouveau dépassé 110 Md€. Pour atteindre les objectifs à horizon 2030, les investissements bas-carbone annuels devront doubler d'ici la fin de la décennie. L'atteinte des objectifs climatiques de la France implique aussi que les investissements carbonés soient divisés par deux d'ici 2030. Au-delà de la décarbonation, des investissements sont également nécessaires pour atteindre nos objectifs dans l'ensemble des dimensions de la transition écologique, comme la biodiversité ou la bonne gestion de l'eau.

Tous les acteurs sont mobilisés dans cet effort : ménages, entreprises, État et plus largement le reste du secteur public. Les acteurs privés, qui représentent 80 % des investissements totaux dans l'économie française, ont un rôle essentiel à jouer.

En cohérence avec les orientations de la SPAFTE, le Gouvernement agit pour mobiliser l'ensemble des financements vers des priorités politiques claires pour la transition écologique. Sur le périmètre du budget vert, le projet de loi de finances pour 2026 prévoit 45,8 Md€ de dépenses de l'État favorables à l'environnement sur au moins un axe, soit une hausse de +2,1 Md€ par rapport à 2025 et +5,1 Md€ par rapport à 2024 (périmètre correspondant aux dépenses favorables et mixtes hors plan de relance).

Le Gouvernement poursuit ainsi ses efforts en faveur de la transition écologique dans tous les secteurs tout en assurant la soutenabilité des finances publiques. MaPrimeRénov', leasing social, soutien de l'État à la décarbonation de l'industrie : les dispositifs ambitieux pour soutenir le financement de la transition écologique sont maintenus, tout en assurant leur ciblage efficace pour contribuer à la réduction du déficit public, et en luttant contre les risques de fraudes. De plus, le dispositif des certificats d'économies d'énergies (CEE) soutient l'atteinte des objectifs nationaux de consommation d'énergie et d'électrification des usages. Ces soutiens sont complétés par d'autres outils (fiscalité, réglementation, garanties, information) mobilisés par l'Etat afin d'inciter et soutenir les acteurs privés à investir dans la transition.

Liens utiles :

- [Résumé exécutif de la Stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique et de la politique énergétique nationale \(SPAFTE\)](#)
- [Stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique et de la politique énergétique nationale \(SPAFTE\)](#)
- [Budget vert](#)

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr